

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2025

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance ordinaire du 2 décembre 2024, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2025, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les jours suivants à compter de 19 h 30 :

- | | |
|--------------|----------------------------|
| - 13 janvier | - 7 juillet |
| - 3 février | - 25 août |
| - 3 mars | mardi - 2 septembre |
| - 7 avril | jeudi - 2 octobre |
| - 5 mai | - 17 novembre |
| - 2 juin | - 1 ^{er} décembre |

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 3^e jour de décembre 2024.

Maxime Dauplaise,
greffier-trésorier et directeur général